



# Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale  
8 août 2024  
Français  
Original : anglais

## Assemblée générale

### Soixante-dix-neuvième session

Points 126 a), b), c), d), e), f), g), h), i), j), l), m), p), q), r), s), t), u), v), w), y) et z) de l'ordre du jour provisoire\*\*

### Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres :

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la coopération islamique

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation juridique consultative pour les pays d'Asie et d'Afrique

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Système économique latino-américain et caribéen

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des États américains

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté des Caraïbes

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation internationale de la Francophonie

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de l'Europe

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Forum des îles du Pacifique

## Conseil de sécurité

### Soixante-dix-neuvième année

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (10 octobre 2024).

\*\* A/79/150.



**Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Association des nations de l'Asie du SudEst**  
**Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté des pays de langue portugaise**  
**Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de Shanghai pour la coopération**  
**Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation du Traité de sécurité collective**  
**Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Initiative de l'Europe centrale**  
**Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour la démocratie et le développement économique – GUAM**  
**Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté d'États indépendants**  
**Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL)**  
**Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)**

## **Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

La coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres est capitale pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, la promotion et la protection des droits humains et la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Prévues par la Charte des Nations Unies, cette coopération a gagné en intensité et en diversité au cours de la dernière décennie. Elle est indispensable à un système multilatéral qui doit relever une multiplicité de défis complexes et concomitants, qu'il s'agisse du recul de la paix et de la sécurité, des changements climatiques, des bouleversements technologiques, des déplacements de populations, des inégalités, de la pauvreté et de la faim ou de la situation des droits humains.

Le présent rapport de synthèse est établi en application de l'alinéa l) du paragraphe 4 de l'annexe à la résolution [58/316](#) de l'Assemblée générale et fait suite à un certain nombre de résolutions de l'Assemblée sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres. Il est également soumis au Conseil de sécurité en application de sa résolution [1809 \(2008\)](#) et de la déclaration de sa présidente en date du 6 août 2013 ([S/PRST/2013/12](#)).

Il porte sur la période écoulée depuis la publication du précédent rapport, le 8 août 2022 ([A/77/277-S/2022/606](#)).

## I. Introduction

1. Pour l'humanité, les crises interdépendantes se sont aggravées au cours des deux années sur lesquelles porte le présent rapport. Outre la concurrence géopolitique exacerbée au niveau mondial et régional, le danger des changements climatiques, la criminalité transnationale et l'activité terroriste, la militarisation des nouvelles technologies, la hausse des violations des droits humains en ligne et hors ligne, la complexité croissante des conflits et leur bilan toujours plus lourd s'imposent comme des sujets de plus en plus prégnants tandis que la crise de la dette paralyse les pays en leur laissant peu de marge de manœuvre pour investir dans le développement. La défiance qui règne entre les États Membres a rendu la coopération multilatérale plus difficile à mettre en place face à ces menaces au moment même où elle est la plus nécessaire.

2. Dans ce contexte, le Secrétaire général a adopté une position forte, définie dans son rapport intitulé « Notre Programme commun » et dans les diverses notes de synthèse thématiques associées, qui vise à donner un nouvel élan au multilatéralisme afin de relever les défis d'aujourd'hui et de demain. Cette position est fondée sur la ferme conviction que le système multilatéral doit être plus inclusif et travailler davantage en réseau afin de donner de meilleurs résultats. Cela suppose que l'ONU et les organisations régionales ou autres coopèrent de façon plus étroite et plus efficace. Comme l'a souligné le Secrétaire général dans sa note d'orientation n° 9, intitulée « Nouvel Agenda pour la paix », face à la concurrence croissante au niveau mondial et aux menaces de plus en plus transnationales, nous avons besoin de cadres et d'organisations régionaux qui encouragent l'instauration de la confiance, la transparence et la détente.

3. Il y a 79 ans, la Charte des Nations Unies instaurait un cadre novateur permettant aux organisations mondiales et régionales de s'unir pour relever les grands défis. Comme le montre le présent rapport, la coopération entre l'ONU et les organisations régionales et autres a continué à se consolider, guidée par une volonté commune de maintenir la paix et la sécurité internationales, de tenir les promesses du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de promouvoir et protéger les droits humains. À l'heure où les défis communs gagnent en complexité intrinsèque, cette coopération s'est intensifiée et diversifiée, prenant la forme de rapprochements politiques de haut niveau entre l'ONU et les autres organisations, notamment régionales, ou encore se traduisant par des projets communs, des partenariats techniques et du partage de compétences.

## II. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres

### Union africaine

4. Les domaines prioritaires de l'action conjointe et coordonnée pour la paix, la sécurité et le développement en Afrique étaient au cœur des discussions aux sixième et septième conférences annuelles ONU-Union africaine convoquées par le Président de la Commission de l'Union africaine et le Secrétaire général en décembre 2022 et novembre 2023. À Addis-Abeba, en mai 2023, la Vice-Secrétaire générale et la Vice-Présidente de la Commission de l'Union africaine ont engagé le dialogue stratégique de haut niveau sur le développement durable. Elles ont décidé de créer des réunions thématiques où les collègues des commissaires de l'Union africaine et des responsables de l'ONU travailleraient à l'harmonisation stratégique du Programme 2030 des Nations Unies et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine sur les questions de développement. Les deuxième et troisième réunions du dialogue stratégique de haut

niveau sur le développement durable se sont tenues respectivement à New York en novembre 2023 et à Addis-Abeba en mai 2024.

5. L'ONU et l'Union africaine ont réuni leur équipe spéciale conjointe chargée des questions de paix et de sécurité en septembre 2023 et en avril 2024 pour coordonner les actions menées en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique. En octobre 2023, elles ont organisé le séminaire-retraite inaugural de leurs représentants et envoyés spéciaux, qui a donné lieu à des échanges approfondis sur la situation difficile du continent en la matière. En outre, le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine a conduit les dialogues stratégiques annuels avec le Département de paix et de sécurité de la Commission de l'Union africaine, une pratique instaurée en 2021.

6. Le 21 décembre 2023, le Conseil de sécurité a adopté la résolution [2719 \(2023\)](#), par laquelle il a créé un cadre pour un financement prévisible des opérations de soutien à la paix menées par l'Union africaine et recourant aux contributions statutaires des États Membres décidées au cas par cas. Ensuite, un dispositif a été mis en place dans le cadre de l'ONU, sous la direction du Secrétaire général adjoint aux opérations de paix. L'équipe spéciale associée, de niveau technique supérieur, a rencontré son homologue de l'Union africaine pour convenir d'une feuille de route commune et définir le mode d'application de la résolution.

7. La Commission de consolidation de la paix et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine ont tenu leurs cinquième et sixième réunions consultatives informelles annuelles les 28 novembre 2022 et 13 novembre 2023 respectivement. Un programme de travail commun à la Commission de l'Union africaine et au Bureau d'appui à la consolidation de la paix du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix a également été arrêté à des fins de développement du partenariat.

8. Au sujet de la situation en Somalie, la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix et le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'Union africaine ont coprésidé une réunion de haut niveau à New York en mars 2023, qui a été l'occasion de souligner combien il était urgent de financer de façon durable et prévisible la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie afin que la transition en matière de sécurité soit menée à bien dans le pays. Le 25 avril 2023, de concert avec l'Union africaine, le Gouvernement fédéral somalien et d'autres partenaires majeurs, l'ONU a adressé au Conseil de sécurité un rapport d'évaluation technique conjointe des objectifs de référence relatifs à cette transition, comme demandé par le Conseil dans sa résolution [2670 \(2022\)](#).

9. En ce qui concerne le Soudan, en février et avril 2024, l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Soudan s'est efforcé, avec le Groupe de haut niveau de l'Union africaine pour le règlement du conflit dans ce pays, d'améliorer la coordination des initiatives de médiation et d'accélérer ainsi les efforts de paix.

10. Au Soudan du Sud, l'ONU, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement ont continué de coordonner leurs actions afin d'assurer une mise en œuvre rapide et inclusive de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud.

11. Le 27 juin 2023, à Luanda, l'ONU a participé au sommet quadripartite de la Communauté de l'Afrique de l'Est, de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et de la Communauté de développement de l'Afrique australe, qui était consacré à la coordination et à l'harmonisation des initiatives en faveur de la paix en République démocratique du Congo.

12. L'ONU et l'Union africaine ont continué d'aider le Conseil présidentiel de Libye à organiser une conférence de réconciliation nationale dans le pays. L'ONU a également réitéré son soutien aux travaux du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, le Représentant spécial du Secrétaire général pour ce pays ayant tenu des réunions d'information à l'intention du Comité en juillet 2023 et février 2024.

13. Le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix a mis son savoir-faire technique au service du Département des affaires politiques, de la paix et de la sécurité de l'Union africaine et l'a aidé à concevoir un dispositif d'assistance technique destiné aux organismes d'administration des élections de ses États membres. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a aussi fait profiter à l'Union africaine de ses compétences techniques en matière de révision constitutionnelle, de réforme judiciaire et de promotion de la participation des femmes et des jeunes à la gouvernance.

14. L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et le Bureau de l'Envoyée spéciale de la présidence de la Commission de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité ont continué de codiriger le secrétariat du Réseau des femmes d'influence en Afrique, qui plaide pour l'instauration d'un cessez-le-feu et pour une meilleure représentation des femmes dans les instances politiques en République démocratique du Congo et au Soudan. En octobre 2022, la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit a pris la parole à l'ouverture de la session du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine sur les femmes et la paix et la sécurité. Dans son document final, le Conseil a salué l'instauration du cadre de prévention des violences sexuelles liées aux conflits conçu par le Bureau de la Représentante spéciale.

15. Le Bureau des Nations Unies pour la jeunesse a appuyé la tenue des ateliers organisés en novembre 2022 par l'Union africaine et d'autres partenaires, qui visaient à encourager le pilotage local du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité et la participation des jeunes à sa mise en œuvre. En juillet et septembre 2023, la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés et l'Envoyée spéciale de l'Union africaine pour la jeunesse ont organisé ensemble une consultation des jeunes en vue d'élaborer une campagne d'information que ceux-ci conduiraient à l'échelle du continent et qui porterait sur l'utilisation abusive des réseaux sociaux et sur les risques connexes pour les enfants touchés par un conflit.

16. Le système des Nations Unies a continué de soutenir l'initiative phare de l'Union africaine intitulée « Faire taire les armes en Afrique ». En octobre 2023, l'Union africaine et le Bureau des affaires de désarmement du Secrétariat ont adopté un cadre commun couvrant les principaux domaines de coopération et mettant l'accent sur la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération. En décembre 2023, l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) et l'Union africaine ont animé un atelier sur l'enrôlement et la réintégration des enfants axé sur l'exécution de programmes de prévention efficaces et sur la mise en œuvre d'interventions rapides de réintégration dans le bassin du lac Tchad. En février 2023, à la trente-sixième session ordinaire du Sommet de l'Union africaine, l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et la Commission africaine de l'énergie nucléaire ont organisé une manifestation visant à promouvoir la ratification du Traité.

17. En novembre 2023, l'ONU a contribué à l'organisation d'une conférence sur les enseignements tirés de l'application du Cadre d'orientation de l'Union africaine sur la réforme du secteur de la sécurité, en formulant des recommandations qui ont

ensuite été validées à la cinquième réunion du Comité de pilotage sur la réforme du secteur de la sécurité. L'Organisation a conseillé la Rapporteuse spéciale de l'Union africaine sur les prisons et les conditions de détention en Afrique au sujet de la mise en œuvre de la position commune du système des Nations Unies sur l'incarcération.

18. Le Département de l'appui opérationnel et l'Union africaine ont développé leurs initiatives communes d'apprentissage, notamment par le biais d'un détachement de membres du personnel de l'ONU auprès du secrétariat du Fonds pour la paix de l'Union. Le programme de partenariat triangulaire leur a permis de mettre au point une feuille de route d'aide à la formation.

19. Le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme a participé aux réunions d'information du Comité contre le terrorisme consacrées à la lutte contre les menaces transnationales posées par les groupes terroristes (mai 2023) et au renforcement de la résilience des communautés en vue de prévenir la radicalisation menant au terrorisme (avril 2024). En septembre 2023, le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'Union africaine a animé une réunion ministérielle des États membres africains, coorganisée par le Bureau de lutte contre le terrorisme et le Nigéria, sur la nature de la menace terroriste en Afrique et sur la nécessité d'y apporter des solutions globales.

20. L'ONU et l'Union africaine ont signé un accord-cadre conjoint sur les droits humains le 28 novembre 2023. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a apporté son savoir-faire technique aux opérations de soutien de la paix de l'Union africaine de sorte que soit appliquée la politique de diligence voulue en matière de droits humains en cas d'appui de l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes. Le HCDH, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et ONU-Femmes ont mis leurs compétences techniques au service de la Commission de l'Union africaine pour qu'elle constitue un collectif de femmes et de filles dirigeantes africaines. En mars 2024, la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants et l'Union africaine ont organisé ensemble une manifestation publique sur l'utilité d'une éducation inclusive de qualité pour l'autonomisation des filles et son rôle stratégique dans la lutte contre les pratiques préjudiciables.

21. Le programme d'action éducative de l'ONU sur la traite transatlantique des esclaves et l'esclavage a poursuivi son étroite collaboration avec l'Union africaine. En mars 2023 et 2024, la Délégation permanente de l'Union africaine auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève a célébré la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves lors d'une cérémonie organisée à l'Office des Nations Unies à Genève.

22. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le FNUAP et d'autres entités des Nations Unies ainsi que des partenaires ont collaboré avec l'Union africaine pour créer un forum de coordination humanitaire en novembre 2023. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a convoqué les dixième et onzième symposiums humanitaires annuels à Nairobi, en décembre 2022 et novembre 2023, en collaboration avec le Département de la santé, des affaires humanitaires et du développement social de la Commission de l'Union africaine.

23. En marge du Sommet africain sur le climat, tenu à Nairobi en septembre 2023, la Commission économique pour l'Afrique (CEA), le Groupe africain de négociateurs et la Commission de l'Union africaine ont organisé un atelier sur le renforcement des capacités utiles au dispositif de gouvernance du marché du carbone en Afrique. En collaboration avec l'Union africaine, la CEA et d'autres partenaires, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a défini des lignes directrices pour

l'accélération de la transition vers une économie circulaire en Afrique, en vigueur depuis janvier 2023.

24. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et les Centres africains de prévention et de contrôle des maladies ont lancé ensemble, en mai 2023, un plan conjoint d'action et de préparation aux situations d'urgence qui met l'accent sur la prévention sanitaire. La CEA a apporté une aide technique à l'Union africaine pour concevoir un instrument juridique qui serve de base à un mécanisme d'approvisionnement centralisé. Le but est de créer des capacités de production de vaccins pouvant couvrir au moins 60 % des besoins d'ici à 2040. Le 8 juin 2023, la Commission de l'Union africaine, l'Université des Nations Unies et l'Université du Cap-Occidental ont lancé ensemble le réseau de praticiens pour l'égalité des genres et la santé en Afrique, destiné à promouvoir l'apprentissage collectif et l'action. Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida a collaboré avec l'Agence de développement de l'Union africaine-Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (AUDA-NEPAD) en vue du septième sommet spécial sur le financement de la santé, organisé par la Banque mondiale et ses partenaires en avril 2024.

25. Le Département des affaires économiques et sociales et le secrétariat du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs ont organisé le quatrième atelier régional conjoint consacré au Programme 2030 et à l'Agenda 2063, au Cap (Afrique du Sud) en octobre 2023. Le Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour l'Afrique et l'Union africaine ont continué d'organiser le Cycle de conférences sur l'Afrique, en mai 2023 et mai 2024. La Commission de l'Union africaine a participé aux discussions animées par l'équipe spéciale interdépartementale chargée des questions relatives à l'Afrique afin que le point de vue des pays africains soit pris en compte dans les mesures visant à réaliser les objectifs de développement durable.

26. En 2024, l'Union internationale des télécommunications (UIT) a œuvré avec l'Union africaine des télécommunications à l'exécution de la Stratégie de transformation numérique pour l'Afrique. Depuis avril 2024, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) apporte un soutien financier et technique à l'Union africaine en vue d'élaborer une nouvelle stratégie continentale relative à l'intelligence artificielle.

27. Le système des Nations Unies a continué d'assister techniquement et financièrement l'Union africaine pour la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'Union ont aidé les pays africains à définir les modalités d'accès aux marchés, à tenir leurs engagements et à appliquer leurs réformes en matière de réduction des droits de douane et de facilitation du commerce, tout en répondant aux besoins concernant le développement des échanges de biens et de services. En mai 2023, le Centre du commerce international et la Commission de l'Union africaine ont signé un mémorandum d'accord renouvelé qui promeut l'ouverture commerciale en intégrant les petites entreprises dans l'économie régionale et en leur donnant les moyens de tirer parti de l'intensification du commerce continental dans le cadre de la zone de libre-échange. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a collaboré avec la Commission de l'Union africaine et l'AUDA-NEPAD sur la mise en œuvre du programme commun d'agroparc africains.

28. En février 2023, la Commission africaine de l'aviation civile est convenue avec l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et la Commission de l'Union africaine de suivre et de mettre à jour le plan d'action prioritaire soutenant la réalisation du Marché unique du transport aérien africain. En novembre 2023, la Commission africaine de l'aviation civile et l'Organisation mondiale du tourisme ont signé un mémorandum d'accord visant à pousser les initiatives partagées, notamment

en matière de tourisme durable et concernant le Marché unique du transport aérien africain.

### **Organisation juridique consultative pour les pays d'Asie et d'Afrique**

29. L'ONU et l'Organisation juridique consultative pour les pays d'Asie et d'Afrique (AALCO) ont maintenu leur coopération et leur partenariat dans le domaine du droit international, principalement à la Sixième Commission, à la Commission du droit international, à la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI), au HCR et au Bureau des affaires juridiques du Secrétariat.

30. La Commission du droit international et l'AALCO ont continué d'assister aux sessions l'une de l'autre. Le Secrétaire général de l'AALCO a pris la parole à la soixante-quatorzième session de la Commission du droit international, à Genève en juillet 2023, et y a présenté la position commune des États membres de son organisation dans le domaine du droit international. En octobre 2023, il a également assisté aux travaux de la Sixième Commission de l'Assemblée générale à New York. En avril 2023, l'Organisation juridique consultative a organisé un webinaire intitulé « General Principles of Law and AALCO Member States » (Les principes généraux du droit et les États membres de l'AALCO), auquel des membres de la Commission du droit international ont assisté. En septembre 2023, le secrétariat de la CNUDCI a rendu visite au secrétariat de l'AALCO en marge de la Conférence de la CNUDCI sur l'Asie du Sud de 2023, à New Delhi. À New York en 2024, à l'occasion de la cinquante-septième session de la CNUDCI et à la demande de celle-ci, l'AALCO a présenté un rapport sur ses activités de coopération avec la Commission.

31. À sa session de 2023, à Bali, l'AALCO s'est penchée sur les sujets ci-après en présence du Bureau des affaires juridiques du Secrétariat : a) la pollution atmosphérique transfrontière, en particulier les tempêtes de sable et de poussière et les brumes sèches ; b) la préservation et l'utilisation viable de la biodiversité dans les zones ne relevant pas d'une juridiction nationale.

32. Le HCR et l'AALCO ont animé ensemble un atelier sur le Pacte mondial sur les réfugiés en mai 2023.

### **Association des nations de l'Asie du Sud-Est**

33. Plus de 90 % des grandes lignes convenues du deuxième plan d'action Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)-ONU pour la période 2021-2025, axé sur la coopération politico-sécuritaire, économique et socioculturelle, avait été appliquées au premier semestre de 2024. Les domaines de coopération ont fait l'objet d'un examen au douzième Sommet ASEAN-ONU, tenu à Phnom Penh en novembre 2022, et au treizième Sommet ASEAN-ONU, tenu à Jakarta en septembre 2023, en présence du Secrétaire général.

34. Conformément à la résolution [2669 \(2022\)](#) du Conseil de sécurité, l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar poursuit son étroite collaboration avec l'Envoyé spécial de la Présidence de l'ASEAN pour le Myanmar, notamment au sujet de la mise en œuvre du consensus en cinq points de l'ASEAN. L'ONU continue de collaborer avec l'ASEAN en vue d'apporter une aide humanitaire et des solutions sérieuses aux Rohingya et de résoudre la crise que le pays connaît actuellement.

35. Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a rencontré le Secrétaire général de l'ASEAN et ses États membres au siège de l'ASEAN pour la première fois en juillet 2024 en vue d'instaurer une collaboration sur la promotion de l'application des résolutions des organes de l'ONU.

36. Le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix a dirigé l'organisation de deux dialogues régionaux hybrides avec l'Institut de l'ASEAN pour la paix et la réconciliation : l'un sur les jeunes, la paix et la sécurité (tenu à Vientiane en décembre 2022), l'autre sur le climat, la paix et la sécurité (Jakarta, novembre 2023). L'ONU a également continué de collaborer avec l'ASEAN sur la mise en œuvre du plan régional d'action de l'Association pour les femmes, la paix et la sécurité, élaboré en novembre 2022.

37. Conformément au plan d'action ASEAN-ONU (2021-2025), le Département de l'appui opérationnel a continué de proposer ses formations au génie en contexte de maintien de la paix pour les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police dans la région de l'ASEAN.

38. En décembre 2022, à Bangkok, le Bureau de lutte contre le terrorisme et le secrétariat de l'ASEAN ont conjointement organisé le forum régional de la jeunesse sur la prévention de l'extrémisme violent par le sport. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a mis son savoir-faire technique au service de l'ASEAN pour la conception d'une feuille de route de coopération régionale en matière de lutte contre la criminalité transnationale organisée et la traite à des fins de criminalité forcée en lien avec les casinos et l'escroquerie.

39. La Commission intergouvernementale des droits de l'homme de l'ASEAN et l'ONU ont organisé ensemble leur premier dialogue sur les droits humains à Genève en septembre 2023. Le HCDH, le PNUE et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ont apporté leurs compétences techniques à la Commission intergouvernementale en vue de mettre en place un dispositif régional de protection des droits environnementaux.

40. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale du Travail (OIT) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont contribué à la mise en œuvre du Plan d'action de l'ASEAN pour l'élimination des pires formes de travail des enfants à l'horizon 2025 en organisant des formations et en produisant des données.

41. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a continué d'aider l'ASEAN à exécuter le Plan d'action stratégique commun en matière de gestion des catastrophes, qui est actuellement dans sa troisième phase (2021-2025). Le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes a fourni une assistance technique à l'ASEAN pour la mise en œuvre du programme de travail (2021-2025) relatif à son accord sur la gestion des catastrophes et les interventions d'urgence. En 2024, le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et le PNUD collaborent avec l'ASEAN sur la commémoration des 20 ans du tsunami survenu dans l'océan Indien en 2004.

42. L'OMS a aidé l'ASEAN à mettre en service son centre pour les urgences de santé publique et la lutte contre les maladies émergentes. Contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition, la FAO, l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial et l'OMS ont fourni une assistance technique pour la mise en œuvre du cadre stratégique et du plan d'action de l'ASEAN pour la nutrition.

43. La CESAP a continué de contribuer à l'exécution de la Feuille de route sur les complémentarités (2020-2025), dans le droit-fil des Grandes orientations de la Communauté de l'ASEAN à l'horizon 2025 et du Programme 2030. En mars 2024, l'ASEAN et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) ont débuté la deuxième phase d'un projet commun visant à accélérer la réalisation de la stratégie de l'ASEAN pour une urbanisation durable. Le FNUAP a collaboré avec l'ASEAN sur l'indice 2022 de développement de la jeunesse, lancé en juin 2023.

44. La CESAP, le secrétariat de l'ASEAN et leurs partenaires ont organisé le premier Forum de l'investissement de l'ASEAN en septembre 2023. La CNUCED a établi un rapport spécial sur les grandes questions et orientations possibles concernant l'investissement de l'ASEAN<sup>1</sup>. En août 2023, l'ASEAN et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) ont signé un mémorandum d'accord destiné à étendre leur coopération, y compris s'agissant de l'utilisation des technologies numériques par les entreprises.

45. L'ASEAN et le Fonds international de développement agricole ont poursuivi la mise en œuvre du programme quinquennal conjoint (2019-2024) de réduction des nuages de pollution transfrontières et de leurs répercussions.

### **Communauté des Caraïbes**

46. Le Secrétaire général a assisté à la quarante-cinquième Réunion ordinaire de la Conférence des Chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), qui a marqué le cinquantième anniversaire de cette dernière, le 3 juillet 2023, et son chef de cabinet s'est rendu à la quarante-sixième Réunion ordinaire, le 25 février 2024.

47. Dans un contexte de crise multidimensionnelle prolongée en Haïti, caractérisée par un niveau jamais vu de violence de la part des gangs armés, la collaboration étroite entre le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) et la CARICOM a facilité le dialogue politique dans le pays. La déclaration finale faite par la CARICOM après la réunion du 11 mars 2024 a tracé les contours d'un accord de gouvernance transitionnelle, signé par les parties prenantes haïtiennes le 3 avril 2024, qui promeut la représentation large de tous les acteurs en vue d'un scrutin électoral prévu en février 2026.

48. Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et le secrétariat de la CARICOM ont œuvré ensemble en faveur d'un règlement pacifique de la question palestinienne durant la visite effectuée par le Comité au Guyana et à Trinité-et-Tobago en avril 2024, ce qui a conduit à la reconnaissance de l'État de Palestine par tous les États membres de la CARICOM.

49. En octobre 2022, le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes et l'Organisme d'exécution des mesures de sécurité et de lutte contre la criminalité de la CARICOM ont officialisé l'instauration d'un mécanisme de coordination des partenariats visant à soutenir la mise en œuvre de la Feuille de route pour l'exécution durable des mesures prioritaires des Caraïbes contre la prolifération illicite des armes à feu et des munitions dans les Caraïbes à l'horizon 2030.

50. Avec la participation de l'organisme d'exécution des mesures de sécurité et de lutte contre la criminalité de la CARICOM, la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme et le Bureau de lutte contre le terrorisme ont organisé un atelier régional consacré à l'application de la résolution [2370 \(2017\)](#) du Conseil de sécurité et ont rapporté les bonnes pratiques en matière de prévention de l'acquisition d'armes par les terroristes.

51. Le programme d'action éducative de l'ONU sur la traite transatlantique des esclaves et l'esclavage a fait en sorte que le Président de la Commission des réparations de la Communauté des Caraïbes prononce un discours liminaire à la réunion annuelle de l'Assemblée générale consacrée à la Journée internationale de

---

<sup>1</sup> Secrétariat de l'ASEAN et CNUCED, *A Special ASEAN Investment Report 2023 : International investment trends – Key issues and policy options* (Jakarta, Secrétariat de l'ASEAN, 2023).

commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, le 25 mars 2024.

52. ONU-Femmes a collaboré avec le secrétariat de la CARICOM pour mettre au point un manuel sur la prise en compte des questions de genre dans le processus budgétaire et un outil d'évaluation des dépenses publiques consacrées à la lutte contre la violence contre les femmes et les filles dans la région.

53. Le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes a continué de travailler avec la CARICOM sur la cohérence des mesures d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des risques de catastrophe.

54. En janvier 2024, le HCR a mis son savoir-faire technique au service de la CARICOM pour l'organisation d'une formation au droit international des réfugiés à l'intention des fonctionnaires des ministères des États membres chargés de l'immigration, des affaires étrangères et de l'application de la loi. Depuis 2022, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et d'autres entités des Nations Unies aident la CARICOM à organiser des réunions à l'occasion desquelles les groupes consultatifs examinent les approches régionales de la politique migratoire.

55. L'OMS a collaboré avec la CARICOM pour renforcer les mesures de préparation et de réaction aux situations d'urgence dans la sous-région et améliorer l'accès aux médicaments en soutenant le système caribéen de réglementation. L'Organisation panaméricaine de la Santé a apporté son aide technique à la CARICOM pour développer la surveillance intégrée, la recherche et l'utilisation des données relatives à la résistance aux antimicrobiens.

56. Le Vice-Secrétaire général de la CARICOM a assisté à la Conférence régionale sur la coopération Sud-Sud en Amérique latine et dans les Caraïbes à Santiago en mai 2023. À la vingt et unième réunion du Comité de surveillance du Comité pour le développement et la coopération des Caraïbes, organisée par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) à Port d'Espagne en novembre 2023, le secrétariat de la Communauté a participé à une table ronde sur la poursuite des activités relatives aux petits États insulaires en développement des Caraïbes.

57. En septembre 2022, le PNUD et la CARICOM ont signé un mémorandum d'accord prévoyant qu'ils collaborent dans les domaines de la gouvernance, de la résilience et de l'intégration régionale et tirent parti à cet effet de la transition numérique et du financement du développement, deux facilitateurs de progrès pour les petits États insulaires en développement de la région.

58. En 2022, l'UNICEF et la CARICOM ont travaillé ensemble à la révision du plan d'action de la Communauté en direction des jeunes et ont ainsi élaboré un ensemble d'objectifs de réalisation, de produits et d'indicateurs associés ainsi qu'un nouveau tableau de bord.

59. En 2023, le Centre du commerce international a commencé à travailler avec la CARICOM pour renforcer les chaînes de valeur durables au moyen d'alliances dans les secteurs de la production et du commerce.

### **Initiative de l'Europe centrale**

60. L'OMS et l'Initiative de l'Europe centrale ont continué à suivre conjointement le plan d'étapes pour la santé dans les Balkans occidentaux (2021-2025) en insistant sur les soins primaires, la santé mentale, la santé numérique, le personnel de santé, l'accès aux médicaments et les jeunes.

61. ONU-Habitat et l'Initiative de l'Europe centrale ont exécuté leur programme commun sur les nouvelles dynamiques de développement ayant une incidence sur le logement et l'urbanisation en Europe centrale et orientale. ONU-Habitat met également ses compétences techniques au service de l'Initiative afin de transposer les objectifs de développement durable au niveau local et d'accélérer l'action climatique.

### **Organisation du Traité de sécurité collective**

62. L'ONU et l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) ont continué à renforcer leur coopération en organisant régulièrement des échanges d'informations, des visites, des conférences et des exercices de formation. En novembre 2023, le Secrétaire général de l'ONU et celui de l'OTSC ont tenu des consultations en ligne consacrées au renforcement de la coopération entre les deux secrétariats sur diverses questions, notamment le maintien de la paix et la prévention des conflits.

63. En juin 2023, la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix était en visite au siège de l'OTSC, à Moscou. Elle y a rencontré le Secrétaire général de l'OTSC, avec lequel elle a évoqué l'évolution de la situation régionale et les moyens de renforcer encore la coopération entre leurs deux organisations.

64. En août 2023, le Sous-Secrétaire général pour l'Europe, l'Asie centrale et les Amériques a rencontré le Vice-Secrétaire général de l'OTSC à Moscou pour discuter des efforts actuellement déployés pour approfondir la coopération en matière d'alerte rapide, de prévention des conflits et de maintien de la paix.

65. Le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale a été régulièrement en contact avec le Secrétaire général de l'OTSC afin d'évoquer et de coordonner les mesures de prévention dans la région. Le Centre et le Bureau de lutte contre le terrorisme ont participé activement au groupe de travail sur l'Afghanistan près le Conseil des ministres des affaires étrangères de l'OTSC.

### **Communauté d'États indépendants**

66. Le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix est resté en contact régulier avec la Communauté d'États indépendants (CEI) afin d'échanger des vues sur l'évolution de la situation régionale et de renforcer la coopération en matière d'alerte rapide, de prévention et de règlement des conflits. Ainsi une visite de travail a-t-elle eu lieu au siège de la CEI à Minsk, en novembre 2022, où les questions de paix et de sécurité et les possibilités de coopération future dans la région eurasiatique ont fait l'objet des échanges avec les hauts responsables du Comité exécutif de la Communauté.

67. Le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale a été régulièrement en contact avec le Secrétaire général et d'autres hauts responsables de la CEI. L'ONU et la CEI ont également coopéré à l'occasion d'ateliers et de projets régionaux organisés à l'appui de la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies en Asie centrale. En outre, le Bureau de lutte contre le terrorisme et la CEI se sont employés à appliquer le Programme mondial de protection des cibles vulnérables.

68. À Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie) en février 2024, le HCR a participé à une conférence internationale sur l'idée d'un espace migratoire commun aux États membres de la CEI ainsi que sur les principes communs et les intérêts nationaux des pays concernés. Il a également assisté à une réunion de la Commission permanente pour la politique sociale et les droits humains de l'Assemblée interparlementaire de la CEI, à Saint-Pétersbourg en avril 2024.

69. Conformément à un mémorandum d'accord entre l'OMS et le Conseil de coopération sur la santé de la CEI, les deux organisations se sont efforcées d'améliorer la qualité et l'accessibilité des services, de renforcer les mesures prises en cas d'urgence de santé publique et d'accélérer la transition numérique du secteur.

70. En juin 2024, l'UIT et le Comité inter-États de statistique de la CEI ont tenu une réunion conjointe sur le développement régional des statistiques relatives aux technologies de l'information et des communications.

### **Communauté des pays de langue portugaise**

71. En octobre 2022, après les élections à Sao Tomé-et-Principe, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et le Ministre des relations extérieures de l'Angola, en sa qualité de Président de la Communauté des pays de langue portugaise, ont rencontré ensemble le Président de Sao Tomé-et-Principe pour évoquer les moyens de renforcer la gouvernance politique et la sécurité dans le pays.

72. En février 2024, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et la Communauté des pays de langue portugaise ont développé leur coopération en matière de lutte contre le trafic de drogue et la criminalité connexe dans les pays membres de la Communauté, ce qui s'est traduit par la création d'un réseau informel, l'élaboration d'un protocole de collaboration et l'organisation d'une réunion de haut niveau.

73. En juillet 2023, la HCDH et la Communauté des pays de langue portugaise ont conjointement organisé une manifestation entre pairs à Maputo, où les États membres de la Communauté ont partagé leurs vues sur la collaboration avec les mécanismes de défense des droits humains de l'ONU. Le document final adopté par les participants comportait un ensemble de recommandations, par exemple l'instauration d'un réseau de responsables des questions liées aux droits humains dans les pays membres.

74. Depuis la première Conférence sur la propriété intellectuelle de la Communauté des pays de langue portugaise, tenue en juin 2022, l'OMPI a continué à faciliter les réunions entre chefs des services spécialisés de la Communauté. Elle a également soutenu l'organisation de formations thématiques et d'ateliers de partage d'expérience, apporté une aide technique sur des points précis et mis en œuvre des dispositifs de certification et de contrôle financièrement rationnels pour la Communauté. En 2023, la CNUCED a mis ses compétences au service de la Communauté en matière de droit de la concurrence et de contrôle juridictionnel des décisions prises par les autorités chargées de la concurrence et du contrôle des fusions en organisant des webinaires à l'intention des fonctionnaires des organismes compétents.

### **Conseil de l'Europe**

75. L'ONU a continué à mener des consultations régulières avec le Conseil de l'Europe ; ainsi, le Secrétaire général de l'ONU et la Secrétaire générale du Conseil se sont rencontrés en septembre 2022, et une réunion s'est tenue en décembre 2023 entre la Vice-Secrétaire générale de l'ONU et le Vice-Secrétaire général du Conseil.

76. En 2023, le Bureau du Haut-Représentant pour l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies a collaboré avec le Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales du Conseil de l'Europe et d'autres partenaires afin de concevoir de nouveaux outils pédagogiques destinés à favoriser le dialogue interculturel. Le Programme de communication sur l'Holocauste et les Nations Unies et le Conseil de l'Europe se sont associés à d'autres acteurs pour lutter contre la déformation de l'histoire de l'Holocauste et le négationnisme dans le cadre de la campagne #ProtectTheFact, sur les médias sociaux.

77. En 2023, le Bureau de lutte contre le terrorisme a participé à une conférence en ligne organisée par le Conseil de l'Europe sur le thème suivant : « La lutte contre les communications terroristes : propagande terroriste, provocation publique, recrutement et radicalisation ». L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le Groupe d'États contre la corruption du Conseil de l'Europe ont partagé leurs compétences en matière de lutte contre la corruption et coordonné leurs mécanismes d'évaluation indépendante.

78. En décembre 2023, la Secrétaire générale du Conseil de l'Europe a fait des annonces relatives à la protection des droits humains à l'occasion d'une manifestation de haut niveau organisée par le HCDH, à Genève, en l'honneur du soixante-quinzième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. En juin 2024, pour le soixante-quinzième anniversaire du Conseil de l'Europe, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a fait un discours devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

79. En mars 2023, la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants a participé en tant qu'oratrice principale à la conférence de haut niveau « Investir dans les enfants » organisée par le Conseil de l'Europe à Reykjavik.

80. L'UNESCO et le Conseil de l'Europe ont continué de collaborer étroitement afin de favoriser l'adoption de mesures pertinentes et coordonnées face aux problèmes urgents rencontrés individuellement par les journalistes et les autres professionnels des médias et de sensibiliser le public à la question de la sécurité des journalistes. Le PNUD et le Conseil de l'Europe ont travaillé ensemble dans divers domaines tels que l'inclusion des Roms, la cohésion sociale et les conséquences de l'essor des technologies numériques et de l'intelligence artificielle pour l'état de droit, la démocratie et les droits humains en Europe et en Asie centrale.

81. Au deuxième Forum mondial sur les réfugiés, organisé par le HCR en décembre 2023, le Conseil de l'Europe a pris quatre nouveaux engagements officiels relatifs à l'apatridie, à la protection des femmes et des filles réfugiées et des victimes de la violence fondée sur le genre, à la santé mentale et l'aide psychologique pour les personnes réfugiées et à l'intégration interculturelle.

82. En avril 2024, le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes a collaboré avec le Centre européen sur les feux de forêts à l'élaboration d'une publication de référence, *Flames of Change : Innovating Heat and Wildfire Governance for Inclusive Communities*, qui traite plus particulièrement des incendies de forêt et de la chaleur urbaine.

### **Communauté économique des États de l'Afrique centrale**

83. Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale a continué à renforcer son partenariat avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) visant à prévenir les conflits et préserver la paix dans la région, à renforcer la gouvernance régionale, à promouvoir la participation des femmes et de la société civile et à soutenir la mise en œuvre concrète des réformes de la CEEAC.

84. Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et la Commission de la CEEAC ont effectué une mission d'évaluation stratégique à Sao Tomé-et-Principe en avril 2023, qui a été suivie d'une visite conjointe du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et du Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de la Communauté, du 9 au 12 novembre 2023. En mai 2024, le Président de la Commission de consolidation de la paix, accompagné du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et de la haute direction de la CEEAC, a entrepris une mission de suivi afin de mobiliser des soutiens

en faveur des réformes des secteurs de la justice et de la sécurité et d'améliorer les efforts de coordination. Le Représentant spécial et le Président de la Commission de la CEEAC ont effectué une visite commune au Tchad, les 11 et 12 mars 2024, avec l'Envoyé spécial du facilitateur de la CEEAC chargé de la crise au Tchad, afin d'apaiser les tensions politiques à l'approche de l'élection présidentielle.

85. Par l'intermédiaire du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, l'ONU a appuyé l'organisation d'un forum régional, tenu à Yaoundé en juillet 2023 sous l'égide des autorités camerounaises et de la CEEAC, à l'occasion duquel a été adoptée une feuille de route pour une stratégie régionale de prévention et de lutte contre les discours de haine et l'incitation à la violence en Afrique centrale. En marge de la soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale, à New York en septembre 2023, la CEEAC, le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, ONU-Femmes et le PNUD ont organisé ensemble une manifestation parallèle qui a été l'occasion de discuter de la promotion des droits des femmes, de leur autonomisation et de leur participation aux processus de paix en Afrique centrale.

86. Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale a maintenu sa coopération avec la Commission de la CEEAC visant à élaborer une stratégie régionale qui soit axée sur les changements climatiques et le développement résilient et tienne compte des conflits. Le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes a étroitement collaboré avec la CEEAC et lui a apporté son savoir-faire technique afin qu'elle mette au point sa stratégie d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des risques de catastrophe.

87. L'ONUDI a aidé la CEEAC à créer le Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en Afrique centrale, inauguré le 10 mars 2023.

88. En décembre 2022, la CEEAC et l'UNESCO ont organisé à Libreville, avec le Gabon et la Suède, un atelier sous-régional sur le thème « Musées et lutte contre le trafic illicite des biens culturels en Afrique Centrale ».

### **Organisation de coopération économique**

89. La Commission économique pour l'Europe (CEE) et l'Organisation de coopération économique ont collaboré au sujet de la facilitation du passage des frontières en application de la Convention douanière relative au transport international de marchandises sous le couvert de carnets TIR et de la Convention internationale sur l'harmonisation des contrôles des marchandises aux frontières.

90. En septembre 2022, la CEE et l'Organisation de coopération économique se sont dotées d'un comité de coordination commun pour les corridors transcaspien et Almaty-Téhéran-Istanbul, qui est chargé d'améliorer l'interopérabilité, la numérisation, la durabilité environnementale et l'efficacité du transport ferré et intermodal le long de ces axes.

91. Conformément aux principes de son cadre relatif aux couloirs d'énergie verte, la CESAP s'est associée à l'Organisation de coopération économique pour développer le Marché régional de l'électricité de l'Organisation à partir de 2023.

92. En janvier 2024, la CEE et la CESAP ont lancé avec l'Organisation de coopération économique un programme commun sur la desserte énergétique en Asie centrale et dans le Caucase qui vise à définir des scénarios et une feuille de route pour un système énergétique régional interconnecté en Asie centrale et à élaborer une feuille de route sous-régionale pour l'instauration d'un commerce multilatéral d'électricité s'inscrivant dans le cadre du commerce transfrontière durable et du développement de l'énergie renouvelable.

93. L'ONUDI a apporté son savoir-faire technique pour la création du Centre pour les énergies propres de l'Organisation de coopération économique, qui facilitera l'accès aux services liés à l'énergie renouvelable et améliorera la sécurité énergétique régionale.

94. Le secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts et celui de l'Organisation de coopération économique ont mené des actions communes afin d'informer les membres de l'Organisation de l'existence de sources de financement permettant d'augmenter leur couverture forestière et leur surface plantée d'arbres en général.

95. L'Organisation de coopération économique a contribué à la préparation de la Conférence ministérielle asiatique biennale sur la réduction des risques de catastrophe, organisée par le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes en octobre 2024 à Manille.

### **Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL)**

96. Le système des Nations Unies a poursuivi sa coopération avec l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) dans des domaines comme la lutte contre le terrorisme, la criminalité biologique, la gestion des frontières, l'application des lois, la criminalité organisée et les trafics ou encore les violations de la propriété intellectuelle. INTERPOL a continué de participer aux visites d'évaluation, aux réunions spéciales et aux points d'information du Comité contre le terrorisme ainsi qu'aux activités de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme menées au nom du Comité et en appui à ses travaux.

97. En 2024, l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice et INTERPOL ont mis au point le Manuel à l'usage des services chargés de l'application de la loi pour une innovation responsable dans l'utilisation de l'intelligence artificielle, qui vise à aider ces services à déployer des solutions d'intelligence artificielle dans le respect des droits humains et des principes éthiques.

98. Dans le cadre du Programme des Nations Unies de lutte contre les déplacements des terroristes, les entités des Nations Unies et INTERPOL ont continué de soutenir ensemble la mise en œuvre des systèmes de renseignements préalables concernant les voyageurs et de dossiers passagers, de contribuer à l'élaboration et à la diffusion des directives techniques visant à faciliter l'application de la résolution 2370 (2017) du Conseil de sécurité et des bonnes pratiques et normes internationales connexes concernant la prévention de l'acquisition d'armes par des terroristes et de proposer des ateliers de formation aux États Membres. En septembre 2023, l'OACI et INTERPOL ont organisé ensemble un forum sur la biométrie pour rappeler avec force aux États l'importance d'instaurer des protocoles et des mécanismes internationaux de partage actif des données biométriques relatives aux terroristes potentiels et aux menaces terroristes.

99. Le Bureau de lutte contre le terrorisme et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ont travaillé avec INTERPOL dans le domaine de la lutte contre le terrorisme chimique, biologique, radiologique et nucléaire. INTERPOL a fait profiter de ses compétences techniques les spécialistes de la liste d'aptitude du Mécanisme permettant au Secrétaire général d'enquêter sur les allégations d'emploi d'armes chimiques et biologiques, dans le cadre d'une formation au traitement des scènes de crime biologique en 2023.

100. Le Bureau de lutte contre le terrorisme et INTERPOL ont poursuivi la mise en œuvre d'un projet visant à renforcer les capacités des forces de l'ordre et des organes judiciaires afin que ces services puissent contrer l'exploitation par les terroristes des

technologies nouvelles et émergentes et les utilisent dans la lutte contre le terrorisme. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et INTERPOL ont mené ensemble divers programmes de renforcement des capacités des services chargés de combattre les activités illicites comme le trafic de stupéfiants et le commerce illégal de bois d'œuvre. Ces deux organismes ont également collaboré dans les secteurs de la sécurité maritime dans le golfe de Guinée et contre les infractions environnementales, notamment la pollution maritime.

101. Avec l'appui du Comité international olympique, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et INTERPOL ont œuvré ensemble contre la corruption dans le sport en publiant le guide intitulé « Investigation of cases of competition manipulation : A practical guide ». INTERPOL a collaboré étroitement avec l'UNESCO en matière de lutte contre le dopage dans le sport. L'Union postale universelle et INTERPOL ont continué d'apporter communément leur aide technique à l'International Intellectual Property Crime Investigators College en organisant une formation en ligne sur les droits de propriété intellectuelle.

### **Organisation internationale de la Francophonie**

102. L'ONU et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ont continué de renforcer leur coopération dans le domaine des droits humains, la promotion de l'égalité des genres ainsi que la prévention, la gestion et le règlement des conflits.

103. Le 17 octobre 2022, l'Observatrice permanente de l'OIF à l'ONU a présenté au Conseil de sécurité l'appui politique et technique apporté par l'Organisation à Haïti et a notamment évoqué les dispositifs déployés conjointement avec ONU-Femmes et l'UNESCO. Le 18 janvier 2024, la Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti et Chef du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti a participé à la quatrième réunion du Comité ad hoc sur Haïti, convoqué par la Secrétaire générale de l'OIF afin de susciter un nouvel élan d'aide en faveur de la Mission multinationale d'appui à la sécurité dans ce pays.

104. En avril 2023, une délégation de l'OIF a rencontré le Groupe indépendant de haut niveau sur la sécurité et le développement au Sahel et discuté des moyens d'encourager la mobilisation internationale et d'identifier les réponses pouvant être apportées aux problèmes complexes de la région.

105. L'OIF a mis son savoir-faire technique au service du deuxième programme francophone de formation axée sur la prévention des conflits et le rétablissement de la paix dans la région de l'Afrique centrale, dispensé par l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) en février 2023. En République centrafricaine, l'OIF a aidé le Département des opérations de paix à adjoindre des spécialistes francophones au détachement du personnel judiciaire des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Elle a également contribué au déploiement de magistrats internationaux auprès de la Cour pénale spéciale.

106. À l'approche de l'élection présidentielle malgache de novembre 2023, le Coordonnateur résident, le PNUD, l'UNESCO et le centre d'information des Nations Unies dans le pays ont collaboré avec l'OIF pour animer des formations sur la liberté de la presse à l'intention des journalistes et des autres professionnels des médias.

107. En janvier 2024, l'OIF a aidé l'UNITAR à organiser une formation en présentiel pour 21 conseillers militaires pour les questions de genre engagés dans des missions de maintien de la paix. Le programme était axé sur l'application des résolutions du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité, la protection des civils et la violence sexuelle fondée sur le genre en lien avec un conflit.

108. Le 5 avril 2024, le HCDH et l'OIF ont signé une feuille de route qui renouvelle leur coopération pour la période 2024-2025. La priorité est donnée au renforcement des capacités nationales à suivre les recommandations émanant des mécanismes de défense des droits humains de l'ONU, à promouvoir la diversité et à lutter contre toutes les formes de discrimination.

109. L'ONUDI a continué à aider l'OIF à appliquer la Stratégie économique pour la Francophonie (2020-2025). À Addis-Abeba, en 2022 et 2023, la CNUCED et l'OIF ont organisé ensemble des ateliers portant sur les deux publications suivantes de la Conférence : *Rapport 2022 sur le développement économique en Afrique : Repenser les fondements de la diversification des exportations en Afrique : Le rôle de catalyseur des services financiers et des services aux entreprises* et *Rapport 2023 sur le développement économique en Afrique : Les chaînes d'approvisionnement mondiales à forte intensité technologique : Le potentiel de l'Afrique*.

110. Depuis que la Déclaration de Djerba a été adoptée, au sommet de l'OIF de novembre 2022, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle a apporté un soutien technique à l'OIF pour la mise en œuvre du texte, notamment s'agissant de la juste rémunération des créateurs de contenus sur et par les plateformes en ligne et l'instauration de partenariats entre jeunes chefs d'entreprise.

### **Système économique latino-américain et caribéen**

111. En janvier 2023, le Secrétaire exécutif de la CEPALC et le Secrétaire permanent du Système économique latino-américain et caribéen (SELA) ont renouvelé pour cinq ans l'accord-cadre de coopération entre les deux organisations afin de faire progresser le développement durable dans la région. En mai 2023, un représentant du SELA a participé à la première session de la Conférence régionale sur la coopération Sud-Sud en Amérique latine et dans les Caraïbes, tenue à Santiago.

112. En mars 2024, la CEPALC, le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et les autorités chiliennes ont organisé conjointement un séminaire, à Santiago, consacré aux progrès réalisés et aux difficultés rencontrées par la coopération internationale dans le domaine de la prévention des catastrophes. En avril 2024, la CEPALC a formé 46 fonctionnaires civils de République dominicaine à sa méthode d'évaluation des dommages et des pertes lors d'un atelier sur la gestion des risques de catastrophe organisé par le Secrétariat permanent du SELA à Saint-Domingue.

113. En septembre 2023, l'OIM a signé avec le SELA un accord de coopération concernant la gouvernance des migrations et la protection des personnes migrantes, y compris les enfants. En juin 2023, la FAO et le SELA ont signé un mémorandum d'accord visant à faciliter l'élaboration d'un programme conjoint dont le but est de contribuer à renforcer les institutions chargées de promouvoir un développement économique et social durable et inclusif dans la région, l'accent étant mis sur la sécurité alimentaire et les systèmes agroalimentaires.

114. En novembre 2023, la CNUCED et le SELA ont convoqué ensemble, à Santiago, la onzième réunion annuelle du Groupe de travail de l'Amérique latine et des Caraïbes sur le commerce et la concurrence, sur le thème de la technologie financière.

### **Ligue des États arabes**

115. L'ONU et la Ligue des États arabes (LEA) ont continué d'approfondir leurs échanges en consacrant des réunions sectorielles ou générales à la coopération sur un ensemble de sujets politiques, sociaux et économiques intéressant le monde arabe. La seizième réunion générale des secrétariats des organismes des Nations Unies et du

Secrétariat général de la LEA et de ses organisations spécialisées sur la coopération s'est tenue à Genève en juillet 2024.

116. En février 2023, la quinzième réunion sectorielle entre le système des Nations Unies et le Secrétariat général de la LEA et ses organisations spécialisées a facilité les discussions et le partage de connaissances et a permis d'esquisser des projets conjoints de lutte contre les problèmes climatiques de la région. En novembre 2022 et mai 2024, le Secrétaire général a participé aux sommets de la LEA, organisés respectivement en Algérie et à Bahreïn. L'ONU a continué de travailler avec la LEA sur les missions politiques spéciales et les missions de maintien de la paix dans la région, et les envoyés spéciaux et représentants du Secrétaire général ont tenu des réunions avec la Ligue sur Gaza et le processus de paix au Moyen-Orient et au sujet de la situation au Liban, en Libye, en République arabe syrienne, au Soudan et au Yémen.

117. Le Bureau de liaison des Nations Unies au Caire a encore consolidé sa coopération avec la LEA, principalement sur les questions de paix et de sécurité. Il a continué à renforcer le dialogue avec les responsables de la Ligue et ses États membres sur les évolutions politiques en cours dans la région, et ce compte tenu notamment du contexte difficile de la guerre à Gaza et de ses répercussions régionales. Il a participé à l'ouverture des sessions ordinaires du Conseil des ministres des affaires étrangères de la Ligue, tenues au Caire en mars 2023, septembre 2023 et mars 2024.

118. Le bureau de liaison a soutenu les activités de renforcement des capacités organisées à l'intention des responsables de la LEA. En décembre 2023, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix a animé une formation sur la médiation pour le réseau des médiatrices arabes, soutenu par la Ligue. Les entités des Nations Unies ont aidé techniquement la LEA à élaborer la première Stratégie arabe pour les jeunes, la paix et la sécurité (2023-2028), adoptée au Sommet de la Ligue à Bahreïn, en mai 2024. En février et mars 2024, le Département a fourni une assistance technique à la LEA pour la tenue de dialogues numériques facilités par l'intelligence artificielle, qui réunissaient de jeunes artisans de la paix des États arabes et étaient consacrés à la mise en œuvre de la stratégie.

119. Le Département des opérations de paix a intensifié son soutien aux activités de renforcement des capacités, notamment en organisant un atelier sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration, en décembre 2022, et six séminaires virtuels destinés au Département de la maîtrise des armements et du désarmement de la LEA, en mai et de novembre à décembre 2023.

120. En novembre 2023, le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a pris la parole au sommet extraordinaire conjoint arabo-islamique à Riyad, convoqué par la LEA et l'Organisation de la coopération islamique (OCI) pour discuter de la situation à Gaza. Le même mois, le Secrétaire général a rencontré, à New York, des membres du comité ministériel formé au Sommet. En février 2024, il a évoqué l'évolution de la situation à Gaza avec ce même groupe, à Genève.

121. Par l'intermédiaire du Groupe international de soutien au Liban, la LEA a continué à soutenir les efforts du Bureau de la Coordinatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban. L'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve a maintenu sa collaboration avec la Ligue, une réunion de hauts responsables s'étant notamment tenue en juin 2023.

122. Le 6 décembre 2022, la LEA et l'ONU ont organisé conjointement une conférence de haut niveau sur la sécheresse et la résilience climatique pour la Somalie

qui a rassemblé divers participants, dont le Gouvernement fédéral somalien, des États Membres, des groupes issus de la société civile et des institutions financières.

123. Le Bureau de lutte contre le terrorisme a travaillé avec le Conseil des ministres de l'intérieur des pays arabes à l'exécution du plan d'action associé à la stratégie régionale de lutte contre le terrorisme, adopté en mars 2023.

124. En octobre 2023, à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le HCDH, l'UNESCO, la LEA et d'autres acteurs régionaux ont conjointement organisé un dialogue régional sur les éléments d'un nouveau contrat social en matière d'éducation dans les pays arabes. Le Haut-Représentant pour l'Alliance des civilisations de l'ONU a rencontré le Secrétaire général de la LEA, au Caire en mai 2023 et à New York en septembre 2023, pour évoquer les projets communs de lutte contre l'islamophobie par la promotion du dialogue interculturel et interreligieux.

125. En mai 2023, le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés et la Ligue des États arabes ont organisé ensemble, à Doha, une conférence régionale sur la prévention des violations graves commises contre des enfants en temps de conflit armé.

126. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et la LEA ont apporté leur savoir-faire technique à l'État de Palestine pour la rédaction et la publication de sa stratégie nationale de lutte contre la pauvreté multidimensionnelle, lancée en juin 2023. Le FNUAP a travaillé avec la Ligue pour soutenir les populations touchées par la crise dans la bande de Gaza.

127. La CESAO, d'autres entités des Nations Unies et la LEA ont organisé conjointement le Forum arabe pour le développement durable en mars 2023 et 2024. La CESAO, l'UIT et d'autres organismes des Nations Unies ont collaboré avec la LEA pour formuler le Plan d'action arabe dans le domaine du numérique pour 2023-2033, qui a été adopté en janvier 2023.

#### **Organisation pour la démocratie et le développement économique – GUAM**

128. L'Organisation pour la démocratie et le développement économique – GUAM a participé aux réunions de la CEE sur l'exécution de la feuille de route pour la numérisation des données multimodales et l'échange de documents le long du corridor transcaspien. La feuille de route a été adoptée en novembre 2023 pour faciliter le commerce grâce à des échanges de données en temps réel sur toutes les chaînes d'approvisionnement et améliorer l'efficacité du transport.

#### **Organisation de coopération et de développement économiques**

129. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'ONU ont continué de renforcer leur coopération, principalement sur les sujets suivants : a) le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ; b) la conduite responsable des entreprises ; c) les statistiques ; d) la fiscalité ; e) le commerce, la facilitation du commerce numérique et la desserte numérique des régions ; f) l'élaboration de normes internationales, de certifications et de codes facilitant la mise à l'essai des machines agricoles ; g) l'égalité des genres ; h) la science et l'innovation.

130. La CNUCED a étroitement collaboré avec l'OCDE sur la communication de données relatives à l'indicateur 17.3.1 associé aux objectifs de développement durable (ressources financières supplémentaires de diverses provenances mobilisées en faveur des pays en développement). En outre, elle a publié avec le FMI, l'OCDE et l'Organisation mondiale du commerce la deuxième édition du manuel sur la mesure

du commerce numérique (*Handbook on Measuring Digital Trade*) en juillet 2023. En février 2024, la CESAP et l'OCDE ont organisé conjointement un atelier sur le renforcement des capacités des petits États insulaires en développement.

131. Le PNUD et l'OCDE coopèrent étroitement pour faire en sorte que la mise en œuvre de la recommandation du Comité d'aide au développement sur le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix donne des résultats concrets sur le terrain. Le PNUD, qui assure le secrétariat du groupe de travail sur le financement durable du G20, a aussi travaillé avec l'OCDE à l'amélioration des outils de mesure de la durabilité utilisés pour évaluer les effets de la finance et de l'investissement durables sur l'environnement.

132. En décembre 2023, au siège de la CEPALC à Santiago, la CEPALC, l'OCDE et d'autres partenaires ont présenté une nouvelle édition d'un rapport annuel commun intitulé *Latin American Economic Outlook 2023 : Investing in Sustainable Development* (Perspectives économiques de l'Amérique latine 2023 : Investir dans le développement durable). La CESAO et l'OCDE ont organisé ensemble un forum arabe annuel sur la concurrence en mai 2023 et mai 2024, afin de stimuler la concurrence économique dans la région arabe.

133. En 2024, l'OCDE et la CEE ont commencé à exécuter un projet quinquennal relatif aux mécanismes régionaux pour une transformation à faible émission de carbone et à l'épreuve du climat des interactions entre l'énergie, l'eau et la terre en Asie centrale.

134. En mars 2024, l'OMS et l'OCDE ont défini ensemble des orientations pour les accords bilatéraux relatifs aux migrations et à la mobilité du personnel de santé, dans le cadre du programme « S'engager pour la santé » de l'OMS, de l'OIT et de l'OCDE.

135. Le Département des affaires économiques et sociales et l'OIM ont collaboré avec l'OCDE pour organiser le troisième Forum international sur les statistiques migratoires, qui s'est tenu à Santiago en janvier 2023.

136. L'OCDE a communiqué des données sur les pays développés tandis que la CNUCED mettait en place un dispositif de quantification de la coopération Sud-Sud, de sorte que les pays en développement puissent utiliser un cadre commun pour quantifier la coopération Sud-Sud et lui donner une plus grande visibilité.

137. En août 2023, l'OCDE et le Centre du commerce international ont signé un mémorandum d'accord promouvant des chaînes d'approvisionnement mondiales plus durables, qui appliquent les normes de conduite responsable des entreprises et utilisent les données et outils connexes.

### **Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**

138. À l'occasion du trentième anniversaire de la coopération entre l'ONU et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), les secrétaires généraux des deux organisations ont échangé des lettres, en 2023, dans lesquelles ils rappelaient le rôle de l'OSCE dans la région eurasiatique et l'importance de préserver leurs valeurs communes de multilatéralisme et d'ouverture.

139. Par l'intermédiaire de son bureau de liaison pour la paix et la sécurité basé à Vienne, l'ONU a coopéré avec l'OSCE en matière de prévention des conflits et de gestion des crises dans toute la région. En mai 2023, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix a apporté ses connaissances techniques à la rédaction d'un manuel pour l'observation de l'utilisation du numérique dans le cadre des scrutins électoraux (*Handbook for the Observation of Information and Communication Technologies (ICT) in Elections*) rédigé par l'OSCE. Le secrétariat de l'OSCE a participé à la deuxième visite d'évaluation et de suivi du Comité contre

le terrorisme en Ouzbékistan, en décembre 2022, ainsi qu'à sa visite de suivi au Kazakhstan, en mai 2024.

140. Le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, le HCDH et ONU-Femmes ont participé à la Conférence sur la dimension humaine organisée par l'OSCE à Varsovie en octobre 2023. En mai 2023, la Représentante spéciale et Coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains, la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants et les représentants d'autres entités des Nations Unies ont publié une note de sensibilisation à la protection des droits des enfants en situation de déplacement causé par une crise.

141. L'OSCE a pris l'engagement de travailler sur les répercussions des nouvelles technologies sur l'exercice et la promotion des droits humains, lors d'une manifestation de haut niveau organisée par le HCDH en décembre 2023. En mai 2023, l'UNESCO a collaboré avec l'OSCE à la rédaction du manuel des politiques de cette dernière sur l'intelligence artificielle et la liberté d'expression (*Spotlight on Artificial Intelligence and Freedom of Expression*).

142. Le HCR et l'OSCE ont renforcé leur collaboration concernant l'aide aux personnes apatrides, notamment en convoquant une conférence régionale sur l'accès aux documents d'état civil et la prévention de l'apatridie en Europe du Sud-Est, tenue à Skopje en octobre 2023.

### **Organisation des États américains**

143. Au cours de l'année 2023, les secrétariats de l'ONU et de l'Organisation des États américains (OEA) ont coordonné leurs déclarations sur les élections générales guatémaltèques. En Colombie, l'ONU et l'OEA coopèrent en matière de consolidation de la paix dans le contexte du dialogue entre le Gouvernement et le groupe désigné sous le nom d'Estado Mayor Central, qui se déroule sous l'égide de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et de la Mission d'accompagnement du processus de paix de l'OEA. Des représentants du Secrétariat de l'ONU ont fait des commentaires à diverses réunions de l'OEA sur Haïti, y compris une réunion ministérielle tenue au Canada le 6 octobre 2022 et trois réunions du Conseil permanent de l'OEA tenues les 25 octobre 2023, 17 novembre 2023 et 5 juin 2024.

144. Le Bureau des affaires de désarmement a travaillé avec le Comité interaméricain contre le terrorisme de l'OEA sur l'aide en plusieurs étapes apportée à l'Équateur pour renforcer la mise en œuvre de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité. En novembre 2023, la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme et le Comité interaméricain contre le terrorisme ont coopéré au déploiement dans les Amériques de la boîte à outils concernant les listes de surveillance du Forum mondial de lutte antiterroriste. L'Organisation maritime internationale et le Comité interaméricain contre le terrorisme ont continué de travailler ensemble sur l'application des mesures de sécurité maritime visant à atténuer les menaces terroristes et autres. En février 2023, l'UNIDIR et l'OEA ont animé ensemble un atelier de renforcement des capacités basé sur des scénarios ; l'objectif était de sensibiliser les intervenants sur le droit international, les normes et le comportement responsable des États dans le cyberspace.

145. En novembre 2023, le HCDH et la Commission interaméricaine des droits de l'homme ont conjointement instauré un dialogue régional sur la sécurité et les droits humains et ont adopté une déclaration commune pour que la sécurité s'accorde avec les droits humains et les garanties judiciaires dans les Amériques.

## **Organisation de la coopération islamique**

146. La dernière réunion générale biennale en date sur la coopération entre l'ONU et l'Organisation de la coopération islamique (OCI) a eu lieu à Astana en juillet 2024. Les hauts responsables des deux organisations y ont dressé un état des lieux de leur collaboration et se sont entendus sur des activités à mener dans les domaines d'intérêt mutuel. Les directions des deux entités sont restées en contact fréquent, notamment grâce à des réunions de haut niveau et à la participation de l'ONU à la quarante-neuvième session du Conseil des ministres des affaires étrangères de l'OCI, tenue en mars 2023 à Nouakchott.

147. Dans le cadre d'un programme d'échange de hauts fonctionnaires entre le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et le Secrétariat général de l'OCI, le Département a accueilli des représentants de l'OCI du 8 au 15 août 2022 et leur a présenté ses activités, notamment celles relatives aux questions électorales.

148. Le Secrétaire général de l'OCI a continué de jouer un rôle de premier plan dans la mobilisation de soutiens et de ressources supplémentaires en faveur de l'UNRWA. En mars 2023, l'UNRWA et l'OCI ont envoyé des lettres communes à un groupe défini d'États membres de l'OCI afin de les inciter à contribuer à nouveau au fonds waqf de l'UNRWA. L'OCI et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires du Secrétariat ont continué de collaborer étroitement au sujet du conflit à Gaza, promouvant les appels à un cessez-le-feu immédiat et le lancement de l'initiative Sanad pour un renforcement de l'aide humanitaire dans la région.

149. En juillet 2024, avec l'appui de la Division des droits des Palestiniens du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et de l'OCI, le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a organisé la conférence annuelle commune sur Jérusalem, au siège de l'OCI à Djedda.

150. En mai 2023 et février 2024, le Secrétaire général a convoqué les première et deuxième réunions des envoyés spéciaux chargés de l'Afghanistan, y compris les représentants de l'Union européenne, de l'OCI et de l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Les représentants de l'Union européenne et de l'OCI ont également participé à la troisième réunion, en juin et juillet 2024.

151. Le Haut-Représentant pour l'Alliance des civilisations de l'ONU a tenu plusieurs réunions avec le Secrétaire général de l'OCI consacrées à la question des corans brûlés en 2023.

152. En coopération étroite avec les entités des Nations Unies, la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme a continué d'aider l'OCI à réviser ses instruments de lutte contre le terrorisme. En juin 2023, durant la troisième Semaine de la lutte contre le terrorisme, l'OCI et le Bureau de lutte contre le terrorisme du Secrétariat ont organisé ensemble une manifestation parallèle consacrée à l'évolution de la menace terroriste et au renforcement de la coopération entre le Pacte mondial des Nations Unies de coordination contre le terrorisme et les organisations régionales.

153. En octobre 2022, le HCDH a participé à un séminaire international de l'OCI sur la protection des réfugiés.

154. Au cours de l'année 2022, l'OMS et l'OCI ont collaboré sur la formation et le renforcement des compétences des responsables religieux en matière de santé publique et de mobilisation des populations en faveur de l'éradication de la poliomyélite et de la vaccination, de mise en œuvre des mesures régionales de lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et de convergence entre santé publique et croyances religieuses et socioculturelles.

155. En mars 2023, la CESAO et le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques de l'OCI ont conjointement organisé un webinaire sur la communication des données relatives au secteur des services financiers islamiques.

156. L'UNESCO et l'OCI ont continué de consolider leur partenariat, en particulier sur des projets de renforcement des compétences et d'assistance technique en faveur des pays africains, dans divers domaines comme l'intelligence artificielle et l'éducation des femmes et des filles.

### **Forum des îles du Pacifique**

157. En septembre 2022 et 2023, le Secrétaire général a participé à des dialogues de haut niveau avec les dirigeants du Forum des îles du Pacifique, examinant des questions comme la nécessité d'agir vite pour contrer les effets négatifs des changements climatiques, les défis économiques de la période post-COVID-19 ou encore l'alignement de la Stratégie pour le continent du Pacifique bleu à l'horizon 2050 avec le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour le Pacifique (2023-2027).

158. En septembre 2023, avec le soutien du PNUD, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et le secrétariat du Forum des îles du Pacifique ont conjointement organisé deux ateliers sur le renforcement des capacités en matière de démocratie, de gouvernance et d'élections, touchant notamment à des aspects clefs comme l'observation des scrutins et la participation des femmes.

159. En partenariat avec le Forum, le Fonds du Secrétaire général pour la consolidation de la paix a continué de soutenir un projet régional visant à renforcer la perception des risques de sécurité liés au climat et les mesures prises à cet égard, conformément à la Déclaration de Boe sur la sécurité régionale (2018). Le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix a tenu une série de dialogues spécialisés avec des ambassadeurs du Forum auprès de l'ONU et des représentants du Forum, afin de parler des risques que le climat fait planer sur la sécurité des petits États. En mai 2023, une discussion a ainsi porté sur l'élaboration de mesures pour le Pacifique tenant compte des questions de genre.

160. En avril 2024, les coordonnateurs résidents de l'ONU dans le Pacifique (ceux des bureaux multipays basés aux Fidji, en Micronésie, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et au Samoa) et la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement ont signé les principes de dialogue et d'association du Conseil des organisations régionales du Pacifique et de l'équipe de pays de l'ONU avec le Secrétaire général du Forum.

161. En mai 2023, la CESAP et le Forum ont signé un mémorandum d'accord par lequel ils ont réitéré leur engagement à travailler ensemble pour le développement durable au service des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés dans la région. En avril 2024, le PNUD et le Forum ont signé un mémorandum d'accord visant à accélérer la coopération dans plusieurs secteurs comme le financement régional de l'action climatique, la résilience des communautés et l'économie bleue.

162. En amont de la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, tenue en mai 2024 à Antigua-et-Barbuda, les entités du système des Nations Unies ont organisé des consultations et des réunions avec le Forum, y compris une réunion consultative régionale commune, consacrée au rapport régional de 2023 sur les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement.

163. L'OIM, le HCDH et d'autres entités des Nations Unies ont poursuivi leur collaboration avec le Forum dans le cadre du programme sur les changements climatiques, les migrations et la sécurité humaine dans le Pacifique, ce qui a contribué à ce que les dirigeants de la région adoptent une stratégie commune pour la mobilité climatique dans le Pacifique, en novembre 2023. Le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes a continué à travailler avec le Forum, principalement dans les domaines de la gouvernance des risques, du financement de la lutte contre les catastrophes et de la mobilité humaine.

### **Organisation de Shanghai pour la coopération**

164. En juillet 2024, le Secrétaire général a fait part de ses observations au sommet de l'Organisation de Shanghai pour la coopération à Astana, à l'occasion duquel a été adoptée la Déclaration d'Astana, qui reconnaît le rôle central joué par l'ONU et appelle celle-ci à se réformer pour renforcer sa crédibilité et son efficacité. Le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale a maintenu avec l'Organisation de Shanghai pour la coopération un dialogue régulier sur l'évolution de la situation politique et sécuritaire dans la région. Il a visité le secrétariat de l'Organisation en décembre 2023.

165. La création d'un bureau de liaison des Nations Unies à Beijing a été décisive dans l'instauration d'échanges permanents entre les deux secrétariats. Le deuxième dialogue entre les secrétariats de l'ONU et de l'Organisation de Shanghai pour la coopération a eu lieu en ligne en août 2023 et visait à renforcer l'interaction sur des questions allant de la paix et la sécurité au développement socioéconomique.

166. En décembre 2022, des spécialistes de l'Instance régionale de lutte contre le terrorisme de l'Organisation de Shanghai pour la coopération ont participé à la deuxième visite d'évaluation et de suivi du Comité contre le terrorisme en Ouzbékistan. En mai 2024, le Bureau de lutte contre le terrorisme et l'Instance régionale de lutte contre le terrorisme ont signé un plan d'action commun (2024-2026) visant à exécuter le mémorandum d'accord qui les lie. À des manifestations de haut niveau, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et l'Organisation de Shanghai pour la coopération ont évoqué les interconnexions qui existent entre drogue, criminalité, corruption et terrorisme.

167. En marge du Conseil des chefs d'État de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, tenu à Samarkand en septembre 2022, la Secrétaire exécutive de la CESAP et le Secrétaire général de l'Organisation ont signé un mémorandum d'accord renouvelé pour la période 2022-2030, qui porte sur le renforcement de la coopération régionale et la réalisation du Programme 2030.

168. En septembre 2022, l'UNESCO et l'Organisation de Shanghai pour la coopération ont renouvelé leur mémorandum d'accord pour 2023-2027, qui met également l'accent sur le Programme 2030. En février 2024, le Secrétaire général de l'Organisation et la Directrice exécutive du PNUE ont signé un mémorandum d'accord visant à approfondir la coopération dans les domaines de l'écologie, de la protection de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques.

## **III. Observations et recommandations**

169. Face à la convergence des menaces mondiales, il faut une coopération internationale plus forte et plus efficace, soutenue par des partenariats entre acteurs régionaux et internationaux. La coopération entre l'ONU et les organisations régionales ou autres est de plus en plus étendue et poussée, car nous nous efforçons

ensemble d'affronter les menaces communes, qu'il s'agisse des inégalités, des changements climatiques ou de la résurgence et de la nature évolutive des conflits.

170. Dans un environnement mondial de plus en plus polarisé et un système multilatéral qui peine à répondre à l'augmentation des besoins, il faut faire davantage pour renforcer nos partenariats régionaux. Mes échanges réguliers avec mes homologues régionaux, en particulier à l'occasion des sommets régionaux auxquels je participe, ainsi que les échanges quotidiens entre la haute direction de l'ONU et les organisations régionales ou autres témoignent de l'importance que l'ONU attache à un multilatéralisme efficace, qui travaille en réseau et associe les partenaires régionaux. Au fil des ans, nous nous sommes appuyés sur des collaborations de circonstance pour institutionnaliser toujours plus une coopération souvent guidée par des cadres partagés et des accords de coopération définissant des priorités communes, des stratégies convenues et des engagements coordonnés. Ma note d'orientation n° 9, intitulée « Nouvel Agenda pour la paix » traite des moyens de perpétuer cette coopération dans le contexte mondial actuel et de la manière dont les dispositifs régionaux peuvent soutenir plus largement nos efforts pour redonner confiance, renouveler notre attachement envers la diplomatie et le règlement pacifique des différends et trouver comment remédier aux menaces communes.

171. Au cours des négociations autour du Pacte pour l'avenir, les États Membres ont manifesté un soutien résolu envers notre volonté de continuer à approfondir la coopération entre l'ONU et les organisations régionales et autres, conformément à nos mandats respectifs et aux principes de la Charte des Nations Unies. Je me réjouis de faire avancer ce sujet prioritaire après l'adoption du Pacte et dans les années à venir.

---